



Journée nomade et connectée « L'interco à la carte #2 »

4 juillet 2016 – Médiathèque Tarentaise – Saint-Etienne

Accueil

-) Mot de bienvenu par François Marin, directeur de la Médiathèque. Importance du thème de la journée en raison de la variété des structures : Lecture publique en interco ou pas, autres systèmes, hybrides, entre ville et agglo. Rationalisation de la lecture publique en interco afin de couvrir les territoires plus démocratiquement dans le respect du service public pour tous.

-) Mot de l' élu Mr Chassaubéné : les médiathèques sont au centre des préoccupations municipales, toujours à cœur d'accueillir des réflexions sur les médiathèques à St Etienne. Réflexion en cours sur le métier de médiathécaire à la Ville.

-) Introduction par Christian Massault sur les journées CA nomade et connecté. Annonce de la prochaine journée de formation : le 21 novembre à Lyon sur le design thinking ou design de service. Rappel de la journée médiathèque et interco d'Annecy, en lien avec le contexte local. Intérêt de cette seconde journée, la problématique étant toujours d'actualité.

Table ronde

-) Mr Dumas excusé. Présentation par Catherine Bruyère, responsable adjointe du réseau, du réseau de lecture publique de la communauté d'agglomération Loire-Foréz. **En quoi l'interco peut impacter le réseau des médiathèques ?**

Agglo dynamique, ambitieuse, et variée. Difficulté des élus qui sont à la fois élus communautaires et élus municipaux, avec laquelle les techniciens doivent naviguer. Projet : mettre la connaissance, la culture et les loisirs à la portée de tous : gratuité complète, pour tous ceux qui travaillent, habitent et étudient sur le territoire. Et insérer l'action culturelle et sociale au cœur du projet de service, au plus près des communes : faire de la bibliothèque un lieu de vie et d'échanges = itinérance du service. Accent mis sur les publics empêchés. Accès équitable à l'ensemble des communes et des bibliothèques du réseau. Evolution des missions. Réseau intégré dans les fiches de poste. Dans le réseau, ludothèque communautaire, qui se déplace en ludobus. Les bibliothèques sont restées municipales, le personnel aussi, le budget est communautaire => problème de gestion car tout n'est pas transféré à l'agglo. Projet documentaire co-construit et commun, services numériques et action culturelles en réseau, en cours de réalisation. Augmentations/impact dus au réseau : 100% d'inscrits supplémentaires, +130% de prêts mensuels.

Réunions communes pour présenter, expliquer, mettre en place les ajustements nécessaires afin que chaque partie prenante au projet s'y retrouve.



RHONE-ALPES

Vision partagée du réseau, de la commande à la construction du projet : comment passer de la volonté des élus à un projet opérationnel adapté au territoire et aux enjeux de la lecture publique.

Demain : fusion extension, agglo à 85 communes, +27 bibliothèques. Méthode : Aide demandée au travers d'une étude, par des élèves conservateurs de l'INET sur les thématiques en cours => vision neutre. Question : quels niveaux de services à déployer ? Objectif : réalité à intégrer.

Echanges avec la salle: ce schéma implique-t-il la disparition de la BDP ?

Réponse : construction d'un partenariat entre BDP et MTR afin de mieux couvrir le territoire et répondre aux besoins des habitants. Pas de crainte de disparition, non prévue dans le plan de lecture publique. Deux conventions avec l'Etat ont permis des aides financières au fonctionnement, elles seront supprimées dans le futur plan. Repositionnement de la BDP (notamment sur l'action culturelle et la formation) et nouveaux partenariats.

-) **Présentation du réseau Itinérances Médiathèques du pays Gier** par Enzo Viviani, vice-président chargé de la commission culture et mise en réseau des bibliothèques du syndicat intercommunal du pays de Gier et Charlotte Van Der Werf, coordinatrice du réseau.

Objectif : la solidarité intercommunale.

Compétences : petite enfance, piscine, offre culture en réseau de lecture publique sur 21 communes, 16 ou 17 ont pris cette option. => réduction des inégalités territoriales et solidarité + mutualisation.

2013 : création du réseau interco (Itinérances) et portail informatisé des médiathèques. Partie acquisitions reste aux mairies à ce jour => les 21 communes sont adhérentes au réseau, même si 4 communes n'ont pas de médiathèque, elles collaborent au dispositif. La plus importante médiathèque est celle de St Chamond.

Navette hebdo retours et réservations, identité visuelle commune, un portail web commun, une base de données communes.

Choix du réseau Itinérances : pas de MTR. Unité -) diversité

Les équipes sont toutes municipales.

Ouverture : de 4 à 26h/semaine

Fonds : de 900 à 175000 documents

Adhérents : de 34 à 11200.

Enjeux : mutualisations des fonds, des actions, des personnels...

Harmoniser les pratiques très diverses par des équipes diverses elles-mêmes.



RHONE-ALPES

Objectif : valorisation des plus petites structures : obligation d'inscription des usagers dans leur bibliothèque de proximité => fréquentation et budgets accrus.

Mise en réseau permet des dotations financières.

Suite de l'itinéraire : communication commune, politique numérique, gouvernance réseau, évaluation, politique d'animation commune et politique documentaire concertée

Echanges avec la salle : les communes peuvent-elles sortir du réseau?

Réponse de Mr Viviani : seulement si unanimité des autres communes.

Question : pourquoi le choix de « pas de MTR » ?

Réponse de Mr Viviani : crainte des coûts engendrés. Et réponse de Colette Modion, directrice de la MDL, cela ne correspond pas à la réalité territoriale.

Synthèse des ateliers de l'après midi :

-Action culturelle/action sociale à travers les partenariats :

Débat s'est appuyé sur des définitions :

Animation : le plus ancien concept, qui fait référence à l'éducation populaire, davantage pour la jeunesse, souvent.

Action culturelle : implique une programmation, une construction.

Médiation : transmission, plus en lien avec le public, avec ses demandes.

L'action culturelle est toujours en lien avec notre fonds.

Tenir compte des autres acteurs culturels pour bâtir notre programmation, nous ne sommes pas non plus des salles de spectacles.

Freins parfois induits par nos lieux/interdits, pénalités = problème de notre image.

Charte culturelle : donne un cadre, mais attention au formatage.

Avoir un calendrier de travail.

Equipes partie prenante, impliquées, notamment pour informer le public.

Événements récurrents attendus pas les lecteurs et enthousiasmants pour les agents.

Meilleurs résultats en jeunesse.

Action culturelle aussi en hors les murs, mais difficulté à la valoriser/quantitatif.



RHONE-ALPES

La communication demeure notre point faible. Impliquer nos élus, jusqu'au ministère pour changer notre image.

Partenariats, selon leurs compétences, nous permettent de couvrir des champs que nous ne touchons pas seuls.

L'action culturelle est parfois une variable d'ajustement dans les équipements.

=> Davantage impliquer les équipes : l'inclure dans les fiches de poste.

- Réseaux informatiques/collections en réseau :

Acculturation entre bibliothécaires et élus, avec services DSI mais aussi entre les publics et entre bénévoles et salariés. Travailler à trouver des solutions, une méthodologie, pédagogie et stratégie qui permettent un lobbying efficace.

Les réseaux peuvent induire des reculs : perte de la gratuité, par exemple.

Pour lutter contre certains blocages chez les professionnels, en interne, lutter contre la culture de clocher : bouger les équipes, plus d'interactivité...

Répartition du budget pas toujours pensé en fonction des critères les plus pertinents. Dans la circulation : réponse aux besoins particuliers. Comment sortir du sentiment de l'appropriation des collections : intelligence collective => mutualisation, au service de tous.

Conclusion : faire remonter au Bureau national de l'ABF un besoin d'outils ou /vademecum thématique : travailler avec d'autres services (DSI, formation...) quand on change de format de collectivité.

Virginie Eck précise que, suite au travail entamé par le groupe Ile de France de l'ABF, un blog a été créé par l'ABF sur la Réforme des collectivités territoriales : suivi de l'actualité juridique et onglets sur les communes et intercommunalités, les départements-et les régions. Régulièrement mis à jour. On peut aussi trouver des CR d'autres journées sur ce thème dans d'autres groupes.

Consulter la 1^{ère} fiche outil du blog sur les [compétences intercommunales et problématiques de fusion](http://www.reformeterritoriale.abf.asso.fr/boite-a-outils-sur-la-lecture-publique-intercommunale/) : <http://www.reformeterritoriale.abf.asso.fr/boite-a-outils-sur-la-lecture-publique-intercommunale/>